

étonnant. Et nous les « cochons de payeurs de taxes ». Vous vous souvenez, nos timbres, ils sont passés de 17c. à 24c., de 24c. à 30c., de 30c. à 32c., récemment de 32c. à 34c., là à 37c., et on nous dit qu'en 1988, cela va être 38c. le timbre. Par ailleurs, avant 1980, devant la série de conflits à répétition, on a dit: Le problème, c'est parce que c'est gouvernemental. Cela n'a pas de bon sens, il y a trop de politiciens là-dedans. Cela n'a pas d'allure. Donc, on va créer une société d'État indépendante des politiciens. Ils ne connaissent rien ces gens-là, des niais. Ce sont des pas bons. Ils interviennent à gauche et à droite. Cela n'a pas de bon sens. Là, tous les partis d'opposition et le secteur privé ont applaudi. Création de la Société canadienne des postes le 16 octobre, ou à peu près, 1981. C'était le grand nirvana, tout allait bien aller, madame la Marquise!

Nous, nous sommes arrivés au pouvoir en 1984, après des conflits épouvantables en 1980: l'emprisonnement du chef syndical, le bordel total, monsieur le Président. Alors là, on est arrivé en 1984 et on a reçu la facture parce que cette société indépendante n'a qu'un seul actionnaire: c'est le gouvernement, c'est-à-dire vous tous. Et la facture était de 384 millions de dollars, dans le trou. Alors, nous avons dit, parce que nous avons reçu un mandat de gérer les fonds publics d'une façon bien plus intelligente, on a dit aux gens de la Société canadienne des postes: Écoutez, cela n'a pas de bon sens, les timbres montent, le déficit augmente et le service est pourri de toute façon. Alors, on a dit à ces gens-là: On va vous fixer des objectifs précis. Il faut quand même tâcher d'augmenter la qualité du service. On nous a chanté cela tous les ans. On n'y croit pas tellement, mais de toute façon au moins avec le service qu'on a il ne faudrait pas que cela nous coûte les yeux de la tête. On a donc fixé des objectifs. Deux ans plus tard: réduction de 384 millions à environ 129 millions de dollars. Cette année, on prévoyait peut-être un déficit encore de 30 et quelques millions. Bon.

Maintenant, on se retrouve devant un conflit, le deuxième en quatre mois, où là nous sommes encore obligés d'intervenir. Nous sommes forcés de le faire. Ce n'est pas intéressant mais nous maintenons notre indication à la Société canadienne des postes: Ce n'est pas parce que vous êtes une société d'État parapublique qu'il faut que cela coûte toujours plus cher qu'ailleurs, que le service soit toujours aussi pourri et, qu'effectivement, nous, les smattes, les imbéciles, les payeurs de taxes, on paie toujours la facture de toute façon. Cela n'a pas de bon sens. Cela n'a pas d'allure et pour cela la Société s'est donné des moyens. Elle s'est donné des moyens qui faisaient appel, bien sûr, à des systèmes de franchisage et à l'entreprise privée. Qu'est-ce que cela donne? Chaque fois que vous avez des employés syndiqués dans ces unités, 70 p. 100 des revenus sont pris là pour assurer quand c'est syndiqué, etc.

Lorsque c'est l'entreprise privée qui s'en occupe, seulement 12 ou 13 p. 100 de ces mêmes revenus sont affectés à cela.

Alors, voyez, c'est une voie, il nous semble, que nous nous partageons, bien que nous respectons le fait que les syndiqués, les travailleurs de ces entreprises aient un salaire décent, aient des conditions de travail raisonnables mais, à un moment donné assez c'est assez!

Pourquoi leurs droits seraient-ils au-dessus de ceux du Parlement? Pourquoi leurs droits défieraient-ils ceux de tous les autres besoins de la population canadienne? C'est cela qui est

inacceptable. Et nous, en tant que gouvernement, ne pouvons pas nous permettre que la Poste ne fonctionne pas.

Je pense que les droits des personnes se confrontent et s'arrêtent lorsque la liberté et le droit des autres sont en jeu.

J'ai su cette semaine, même si la situation s'est corrigée, qu'on avait eu des chômeurs et des chômeuses qui n'ont pas eu leur chèque d'assurance-chômage à temps, pour toutes sortes de bonnes raisons, mais enfin. Il est évident qu'une grève générale et totale, ou rotative, etc. met en danger la vie même et l'existence psychologique, sociale et physique de ces gens-là. Il y en a qui n'ont que ça à se mettre sous la dent pour la fin de semaine, leur petit chèque de pension, leur petit chèque d'assurance-chômage ou les autres contributions gouvernementales, sociales ou parasociales.

Je ne pense pas qu'un gouvernement responsable puisse se permettre longtemps de tolérer une situation comme celle-là.

Monsieur le Président, la Société canadienne des postes contient 27 unités de négociations, je dis bien 27. Alors si à chaque fois qu'une de ces 27 unités se met, n'est-ce pas, à revendiquer—ce qui est logique, revendiquons, mon frère—des améliorations aux conditions de travail qui sont telles qu'elles mettent en danger tout le système à chaque fois, on en arrive à une situation inexplicable, à un monde de fou, à une situation complètement stupide qui nous forcent, nous, à réagir.

Il n'y a pas de solution miracle là-dedans. Lorsque vous placez vos droits personnels, vos avantages personnels au-dessus de tous les autres, à ce moment-là, cette société ne peut plus fonctionner, surtout dans le cas de services aussi essentiels que ceux-là.

Je suis comme d'autres de mes collègues, je respecte le droit de grève, ce droit fondamental de négocier librement. Il y a quand même des limites à cela, il y a quand même le bien commun et la capacité de payer, bon Dieu, des Canadiens et des Canadiennes.

Les droits de gérance il faut que ça existe encore. Pourquoi ce serait les syndiqués qui dicteraient à l'ensemble du Canada la manière dont ça va fonctionner, bon Dieu, au service canadien des postes? Cela n'a pas de bon sens.

La sécurité d'emploi dont nous parlons, je pense qu'elle est assurée par attrition ou par d'autres méthodes à travers le système actuel. Ce sont des épouvantails à moineaux qu'on fait briller, c'est une soif du pouvoir qu'on fait reluire aux syndiqués comme tels.

Monsieur le Président, on ne peut pas accepter que cette situation dure longtemps.

Et je demande à mes collègues de l'opposition, quelles que soient leurs positions et leurs conceptions, leur opinions sur la nécessité ou non de privatiser le système le plus possible, moi je crois à cette formule, nous nous devons d'adopter ce projet de loi le plus rapidement possible pour éviter les inflations verbales et la violence sur d'éventuelles lignes de piquetage. Plus vite nous adopterons ce projet de loi, plus vite nous aurons des chances au moins d'avoir une situation un peu plus normale et qui, au fond, toute chose étant également par ailleurs, ne menace en rien les droits normaux des personnes qui sont syndiquées à l'intérieur de ces unités de négociations.

Nous avons, nous, comme gouvernement, et je pense que nous l'avons prouvé avec détermination et avec force, la nécessité de gérer les fonds publics que vous nous avez confiés au